



RÉSUMÉ

L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES ÉTUDES SUPÉRIEURES (ACES) estime qu'il est impératif d'accorder une aide continue et accrue destinée à l'éducation et à la formation des étudiants de cycle supérieur pour permettre aux entreprises, aux gouvernements et aux organismes du Canada de se mobiliser pour la recherche, l'innovation du marché et la commercialisation, de participer à des chaînes de valeur mondiales et d'améliorer leur réputation et leurs parts de marché à l'échelle internationale.

Par conséquent, l'ACES formule les demandes suivantes :

- appliquer les recommandations de l'**Examen du soutien fédéral aux sciences**, dont les suivantes :
 - accroître le financement accordé aux trois conseils,
 - accroître les bourses d'études des étudiants de cycle supérieur,
 - accroître le financement destiné à la recherche internationale,
 - accorder un financement stable et prévisible à la Fondation canadienne pour l'innovation;
- accroître l'aide destinée à la promotion de l'inclusion des étudiants de cycle supérieur qui sont défavorisés, y compris par les mesures suivantes :
 - prévoir de nouveaux fonds destinés aux bourses d'études pour les étudiants de cycle supérieur autochtones,
 - examiner les pratiques et les politiques des trois conseils pour assurer l'inclusion des élèves ayant une incapacité,
 - examiner les processus des trois conseils dans l'objectif d'éliminer les préjugés inconscients à l'encontre des femmes;
- accroître l'aide axée sur la mobilité des étudiants de cycle supérieur, y compris pour permettre aux étudiants canadiens d'étudier à l'étranger et pour permettre aux étudiants étrangers d'étudier au Canada;
- maintenir l'aide destinée aux stages Mitacs;
- accroître l'aide destinée à l'information sur le marché du travail.





L' Association canadienne pour les études supérieures (ACES) remercie le ministre des Finances et le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de lui donner l'occasion d'exprimer son point de vue sur le budget fédéral de 2018.

L'ACES est l'organisme national canadien qui assume le leadership, favorise le développement de la collectivité et fait la promotion de la collaboration afin de favoriser l'excellence en matière d'éducation, de recherche et de bourses d'études aux cycles supérieurs. L'Association regroupe 60 universités canadiennes offrant des programmes d'études supérieures ainsi que d'autres établissements et organismes ayant un intérêt pour les études supérieures.

Les membres de l'ACES appuient et favorisent les études supérieures, qu'ils considèrent comme essentielles à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale. La valeur des études supérieures réside non seulement dans la capacité de gain supérieure des diplômés, qui se traduit par un revenu imposable supérieur, mais aussi dans leur talent et leur innovation sur le plan intellectuel, qu'ils mettent à profit pour faire progresser les connaissances, la technologie, l'économie et la société. En outre, ce groupe particulier d'employés hautement qualifiés apporte une expérience et un point de vue internationaux, qui sont essentiels dans le marché mondial. Près de la moitié des titulaires d'un doctorat canadien viennent d'un pays étranger ou ont obtenu leur diplôme à l'étranger.

Il faut apporter des changements pour permettre au Canada d'exploiter au maximum les connaissances, l'intelligence et l'énergie de cette main-d'œuvre douée.

Il est impératif d'accorder une aide continue et accrue destinée à l'éducation et à la formation des étudiants de cycle supérieur pour permettre aux entreprises, aux gouvernements et aux organismes du Canada de se mobiliser pour la recherche, l'innovation du marché et la commercialisation, de participer à des chaînes de valeur mondiales et d'améliorer leur réputation et leurs parts de marché à l'échelle internationale.

VALEUR DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les changements démographiques, les changements dans la technologie et dans l'application de celle-ci ainsi que l'internationalisation de la recherche et des études supérieures ont poussé les programmes d'études supérieures à évoluer afin de répondre aux attentes des étudiants, des gouvernements, du secteur public et du secteur privé.

Une grande majorité des diplômés canadiens entrera sur le marché du travail en réponse à la demande d'employés hautement qualifiés dans différents secteurs. Près de 40 % des titulaires d'un doctorat au Canada travaillent dans le secteur de l'éducation. Les autres occupent un emploi bien rémunéré ailleurs que dans le milieu universitaire et leur travail a une incidence sur notre économie et notre bien-être collectif.

Le nombre de personnes qui ont obtenu un doctorat au Canada a presque doublé depuis 2000. Le taux d'embauche des titulaires d'un doctorat dans les entreprises canadiennes du secteur à but lucratif et du secteur sans but lucratif augmente au même rythme que le taux d'obtention de



diplôme. Cependant, pour que le Canada se taille une place à l'échelle mondiale, le gouvernement doit stimuler et soutenir la recherche et le développement à l'extérieur du milieu universitaire.

Dans le cadre de notre stratégie de développement économique, il est impératif de préparer les diplômés au marché du travail actuel et aux emplois qui ne sont pas encore créés. Il est essentiel que le milieu universitaire, le secteur public et le secteur privé travaillent activement en partenariat pour soutenir la compétitivité et la prospérité du Canada. Simultanément, les investissements gouvernementaux et sociaux dans la recherche, le développement et l'innovation stimuleront la demande pour une main-d'œuvre hautement formée et qualifiée.

RECOMMANDATIONS DE L'EXAMEN DU SOUTIEN FÉDÉRAL AUX SCIENCES (LE RAPPORT NAYLOR)

Comme d'autres organismes du milieu des études supérieures, l'ACES approuve fortement les recommandations formulées dans l'Examen du soutien fédéral aux sciences (le rapport Naylor) à l'intention du Comité des finances. Nous sommes reconnaissants de l'énergie déployée au cours de la consultation, de la recherche et de la préparation du rapport. Il s'agit non seulement d'un excellent document d'orientation pour le gouvernement du Canada, mais aussi d'un excellent portrait de la situation du Canada dans le monde en ce qui a trait aux bourses et à la recherche.

FINANCEMENT DE LA SCIENCE ET DE LA RECHERCHE SPÉCIALISÉE

Comme l'Examen du soutien fédéral aux sciences (le rapport Naylor) l'a illustré récemment, le financement accordé aux trois conseils ne suit pas l'inflation, l'augmentation du nombre de chercheurs voulant obtenir de l'aide ni l'élargissement des responsabilités des trois conseils, y compris celles se rapportant au développement des compétences, aux nouveaux clients (en ce qui concerne les collègues communautaires) et aux communications externes.

Le maintien de la situation actuelle en ce qui a trait au financement est incompatible avec le développement de notre économie du savoir; des changements s'imposent.

L'ACES appuie la recommandation formulée dans le rapport Naylor qui consiste à augmenter le financement de 485 millions de dollars sur la base actuelle de financement de la recherche (1,66 milliard de dollars) sur 4 ans afin de remédier au sous-financement cumulé créé au cours des dernières années.



L'ACES appuie la recommandation du comité d'examen consistant à affecter 5 % de l'enveloppe globale finale des subventions à la recherche indépendante à la collaboration internationale, à la recherche multidisciplinaire, aux projets à risque élevé et à retombées potentielles élevées, et à la recherche rendue nécessaire par des situations d'urgence ou des crises soudaines.

Bourses d'études des trois conseils

Le nombre de Bourses d'études supérieures du Canada n'a pas augmenté depuis 2007 malgré une augmentation du nombre d'étudiants inscrits, et la valeur de ces bourses n'a pas changé depuis 2003 (rapport Naylor). Les étudiants de cycle supérieur alimentent le système de recherche, dont profitent notre économie et notre société. Il est stratégique et sensé d'investir dans ceux-ci, mais le gouvernement ne s'est pas encore engagé à le faire.

En outre, compte tenu du faible nombre de bourses de recherche accordées chaque année, le nombre d'étudiants profitant indirectement des fonds des trois conseils diminue.

L'ACES demande l'expansion du Programme de bourses d'études supérieures du Canada. Elle demande de l'argent frais et la révision des critères d'admissibilité de façon à inclure les étudiants internationaux, dans l'objectif d'inciter les meilleurs étudiants du monde entier à venir étudier au Canada. Cette mesure ouvrira davantage le Canada et ses universités sur le monde et assurera la diversité dans les études supérieures.

Financement de la Fondation canadienne pour l'innovation

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) offre une infrastructure à la fine pointe de la technologie (installations et équipement) pour soutenir la recherche de haut niveau et de calibre international dans les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche et les établissements de recherche à but non lucratif. Cet investissement contribue à attirer et à conserver les talents de calibre international, qui sont nécessaires pour diriger des projets entraînant des répercussions considérables bénéfiques pour les Canadiens et pour former la prochaine génération de chercheurs. Grâce à des partenariats avec l'industrie et des entreprises du secteur privé, l'innovation, le transfert de technologie et la mobilisation du savoir soutiennent la création d'emplois hautement qualifiés contribuant au renforcement de l'économie et de la société canadiennes.

L'ACES demande que la Fondation canadienne pour l'innovation reçoive un financement prévisible et stable à l'avenir.



En ce qui concerne la FCI, l'ACES est préoccupée par les règles entourant le versement de fonds équivalents à ceux de la FCI. Lorsqu'il a été conçu, le processus à cet égard s'appuyait sur l'idée selon laquelle des fonds en provenance des gouvernements provinciaux seraient accessibles. Cependant, ce n'est pas toujours le cas, et dans le contexte fiscal actuel, les universités sont mises au défi d'obtenir un financement paritaire. Cette situation fait en sorte que l'accès aux fonds de la FCI varie d'une province à une autre.

L'ACES recommande que la FCI effectue une analyse des répercussions des règles entourant le financement paritaire, axe cette analyse sur l'égalité régionale en matière d'accès et apporte des changements pour remédier aux penchants régionaux involontaires.

INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE SYSTÈME D'ÉDUCATION ET DE RECHERCHE

L'ACES appuie fortement la déclaration faite dans le rapport Naylor en ce qui concerne la participation au système d'éducation et de recherche :

« [...] le Canada ne peut pas défendre sa compétitivité mondiale, dans quelque domaine que ce soit, sans compter sur la forte participation de toutes ses communautés. »

L'ACES croit qu'il faudrait offrir des cheminements et des ressources pour permettre aux personnes désavantagées en matière d'accès aux études universitaires et supérieures de poursuivre des études supérieures. Nous appuyons les recommandations sur l'éducation formulées dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que celles formulées par le Groupe de travail national sur l'expérience des étudiants diplômés et par l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire. L'ACES formule donc les demandes énoncées ci-dessous.

L'ACES demande au gouvernement fédéral de fournir le financement nécessaire afin de veiller à ce que les étudiants des Premières Nations souhaitant poursuivre des études postsecondaires puissent le faire rapidement.

L'ACES demande au gouvernement fédéral d'octroyer de nouveaux fonds afin de créer des bourses d'études supérieures destinées aux étudiants des Premières Nations.



L'ACES demande aux trois conseils d'examiner leurs pratiques et leurs politiques pour assurer l'accès et l'intégration des étudiants ayant une incapacité aux programmes de financement et de bourses des trois conseils, ainsi que la prise en compte des besoins de ces étudiants. À cette fin, il faut veiller à ce que les étudiants ayant une incapacité de longue durée obtiennent l'aide nécessaire pour participer aux activités essentielles à leurs travaux de recherche dans le cadre de leurs études supérieures.

L'ACES est préoccupée par le déséquilibre entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes qui font des études supérieures dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques. À titre d'exemple, le nombre de femmes inscrites en architecture, en génie et en technologies connexes représentait 24,5 % du nombre total d'inscriptions, et 25,6 % pour les programmes de mathématiques, d'informatique et de sciences de l'information.

L'ACES encourage les trois conseils à examiner les processus en vue d'éliminer les penchants inconscients (ou cachés) à l'encontre des femmes au chapitre des demandes de bourses d'études ou de recherche et de l'octroi de celles-ci.

MESURES VISANT À FAVORISER LA MOBILITÉ

L'acquisition d'une expérience internationale et les talents étrangers sont essentiels pour prospérer tout en restant concurrentiels au sein de l'économie mondiale. Selon les données les plus récentes à notre disposition (pour l'année universitaire 2014-2015), les étudiants internationaux représentaient un quart (26 %) des étudiants inscrits à la maîtrise à temps plein et un tiers (32 %) des étudiants inscrits au doctorat à temps plein. Les échanges d'étudiants de cycles supérieurs sont généralement en déséquilibre. En effet, il y a plus d'étudiants étrangers qui viennent étudier dans un établissement canadien que d'étudiants canadiens qui vont étudier à l'étranger. Il s'agit d'une conséquence des programmes de financement limités favorisant les échanges d'étudiants de cycles supérieurs.

Depuis un certain temps, il apparaît clairement qu'au moins la moitié des diplômés internationaux choisissent de demeurer au Canada. Le sondage de 2015 du Bureau canadien de l'éducation internationale révèle également que les personnes qui rentrent dans leur pays d'origine sont susceptibles d'entretenir leurs rapports au Canada, ce qui contribue à promouvoir les intérêts en matière d'éducation et les intérêts des entreprises.

L'ACES approuve l'aide que le gouvernement fédéral accorde dans l'objectif d'attirer au Canada des chercheurs et des universitaires internationaux dans le cadre de ses réformes du système d'Entrée express. Nous estimons qu'il s'agit d'un élément essentiel pour bâtir un pays prospère et influent.



L'ACES conseille vivement au gouvernement fédéral d'octroyer de nouveaux fonds aux trois conseils afin qu'ils puissent mettre au point des programmes plus solides pour aider les étudiants canadiens à étudier à l'étranger pendant une période définie.

L'ACES encourage vivement le gouvernement du Canada à faciliter la mobilité des étudiants internationaux afin de leur permettre de faire des études au Canada. Il est important que les visas d'étudiants soient accessibles et qu'ils puissent être obtenus rapidement si le Canada souhaite devenir une destination de choix pour les meilleurs talents professionnels.

STAGES ET FORMATIONS AXÉES SUR LES COMPÉTENCES

Il est entendu que les employés compétents doivent posséder toute une panoplie de compétences techniques et générales. Les occasions d'acquérir et d'affiner ces compétences doivent être intégrées dans la formation des diplômés afin que ceux-ci aient la polyvalence nécessaire pour devenir des leaders et appliquer leurs compétences en matière de recherche et leurs connaissances approfondies dans différents secteurs professionnels.

La reconnaissance de l'importance des stages et des occasions d'acquérir de l'expérience dans le processus éducatif modifie, d'une part, la façon de former les étudiants des cycles supérieurs, et d'autre part, la façon de structurer les programmes d'enseignement. Mitacs, un organisme national sans but lucratif offrant des programmes de formation au Canada depuis 15 ans, a prouvé la valeur ajoutée de ces occasions. En effet, 25 % des entreprises ayant participé au programme Mitacs ont créé de nouveaux postes afin d'embaucher leurs stagiaires une fois diplômés et 26 % ont déclaré que cela les a menés à embaucher d'autres employés.

Nous accueillons très bien l'expansion des stages de Mitacs, qui ne seront plus seulement axés sur les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques, mais aussi sur les sciences sociales et humaines. Les répercussions devraient être importantes sur le plan de la création d'emplois, des résultats de l'emploi et de la promotion d'une culture de recherche dans différents secteurs du travail.

L'ACES encourage vivement le gouvernement fédéral à investir davantage dans les programmes de stages Mitacs Accélération.



DONNÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Tous les étudiants de cycle supérieur au sein de programmes de recherche ou professionnels et les employeurs éventuels peuvent profiter d'information sur le marché du travail fiable et à jour.

L'ACES accorde de la valeur au rapport rédigé pour le Conseil canadien des affaires et appuie la demande faite au nouveau Conseil de l'information sur le marché du travail du Forum des ministres du marché du travail afin d'encourager une collaboration active entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Ceci contribuera à harmoniser et à confirmer l'information du Conseil de l'information sur le marché du travail à l'aide de questions de sondage, de définitions et de termes communs qui permettront de faire des comparaisons significatives entre les administrations et les régions.

L'ACES recommande avec insistance au gouvernement fédéral de défendre l'initiative en matière d'information sur le marché du travail et d'accorder les permissions et les fonds appropriés pour veiller à ce que l'information sur le marché du travail soit exacte, valable et accessible en temps opportun.

Merci de votre attention.